

COMMUNIQUÉ - POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Entrée des proches en CHSLD : l'Appui pour les proches aidants d'aînés demande l'accélération des mesures d'accès

Montréal, le 5 mai 2020 • Alors que l'ouverture des CHSLD aux proches aidants a été promise en avril, les proches aidants d'aînés attendent toujours l'application de cette directive. Une mesure soutenue par l'Appui, qui demande également l'ouverture des résidences privées pour aînés (RPA).

Plusieurs CHSLD n'ont toujours pas ouvert leurs portes

Alors que le gouvernement du Québec a annoncé le 14 avril que des CHSLD pourraient permettre à certains proches aidants d'entrer dans ces établissements, **sur le terrain, on se rend compte que la mesure est trop peu effective**. Concrètement, la plupart des CHSLD n'ont pas encore permis aux proches aidants soignants de revenir près de leurs aînés. *« C'est vrai qu'il faut trouver l'équilibre avec les risques de contamination, il ne s'agit pas de réduire à néant tous les efforts faits jusqu'à présent pour protéger nos aînés, **mais là, c'est trop long, on ne les protège plus en tardant autant** »*, met en avant Guillaume Joseph, directeur général de l'Appui.

« Séparer les personnes âgées de leurs proches, c'est créer de nouveaux risques »

*« Dans un premier temps, respecter la quarantaine et la distanciation était nécessaire. Il a fallu en savoir plus sur le virus et mettre en place les bonnes actions, mais aujourd'hui, **il s'agit de trouver des solutions durables. Séparer les personnes âgées de leurs proches, c'est créer de nouveaux risques** »*, poursuit-il : le personnel soignant est débordé, les soins de base ne sont pas toujours assurés dans de bonnes conditions, et la détresse psychologique des aînés - ainsi que celle de leurs proches - a été mise de côté. *« Et c'est notamment le cas lorsque les aidants ne peuvent pas être présents pour leur proche en fin de vie. Ça, c'est particulièrement inacceptable et il faut absolument résoudre ce problème en priorité. Plus généralement, lorsque les proches aidants pourront réellement accéder aux CHSLD - dans le respect des consignes sanitaires bien sûr -, ils permettront de libérer du temps aux soignants pour l'alimentation, l'hydratation et l'hygiène et apporteront un réconfort essentiel au quotidien »*, ajoute Guillaume Joseph.

Le service Info-aidant sollicité 60 % plus en avril qu'en mars 2020

« De très nombreux proches aidants nous ont contactés en avril pour nous demander comment être autorisés à entrer dans un CHSLD et pour dénoncer la complexité d'accès dans ces établissements », indique Geneviève Gravel, coordonnatrice du service Info-aidant. En effet, **le service Info-aidant a été**

sollicité près de 60 % de plus en avril que le mois dernier, les proches aidants ayant sans doute un besoin de plus en plus important d'écoute et d'information devant les annonces ministérielles.

Face à cette hausse des appels, **l'Appui communique au gouvernement la situation de détresse que vivent plusieurs familles.** « *Nous alertons le gouvernement sur la réalité du terrain et sur le fait que concrètement, les aînés ne reçoivent toujours pas les soins de leurs proches dans plusieurs CHSLD car ils sont face au mur de l'administration* », explique Guillaume Joseph.

Résidences privées pour aînés : rendre aux aînés leur pouvoir de décision

L'accès aux CHSLD n'est pas le seul combat de l'organisme. Actuellement, les résidents des RPA ont pour consigne de rester isolés chez eux. « *Ils sont extrêmement encadrés et doivent même être accompagnés pour avoir le droit de sortir* », précise Guillaume Joseph. Pourtant, à la différence des CHSLD, la plupart des personnes qui habitent en RPA sont autonomes. « *Jusqu'à présent, la grande majorité de ces établissements a échappé à toute éclosion de COVID-19. C'est certainement grâce aux mesures de confinement, **mais dans la durée, on ne peut pas imaginer continuer à priver ces personnes de leur autonomie et de contacts réels avec leurs proches*** », ajoute Guillaume Joseph en précisant que **cela vaut aussi pour les aînés à domicile.** « *Ne transformons pas les RPA en prisons dorées : permettre aux proches aidants d'être présents, c'est leur offrir les contacts sociaux minimums dont tous ont besoin* ».

Reconnaître les proches aidants

Le Québec compte plus de 400 000 proches aidants qui consacraient au moins 5 heures de soins par semaine à une personne aînée. « *Dans ce contexte, les responsables d'établissements ne devraient pas se priver de leur aide* », conclut Guillaume Joseph.

Une campagne pour les proches aidants

Afin d'inciter les proches aidants à demander de l'aide, l'Appui leur adresse, par la voix de sa porte-parole Marie-Claude Barrette, une campagne de soutien sur les principales chaînes de télévision et sur les réseaux sociaux, dès le lundi 4 mai.



À propos du service Info-aidant

Info-aidant est un service téléphonique d'écoute, d'information et de référence professionnel, confidentiel et gratuit. Il s'adresse aux proches aidants et à leur entourage, aux intervenants et aux professionnels de la santé. Pour contacter les conseillères et conseillers : **1 855 852-7784** ou info-aidant@lappui.org. Service ouvert tous les jours de 8 h à 20 h.

À propos de l'Appui

Fondé en 2009, l'Appui pour les proches aidants d'âinés est un organisme à but non lucratif financé par le Gouvernement du Québec et la Famille Lucie et André Chagnon. De plus, dans la pandémie actuelle, Desjardins soutient financièrement la consolidation du service Info-aidant. Le mandat principal de l'Appui pour les proches aidants d'âinés consiste à soutenir le déploiement de services d'information, de formation, de soutien psychosocial et de répit, par le financement des organismes présents dans les milieux. L'Appui agit aussi à titre d'agent de mobilisation et de concertation des différents acteurs qui se consacrent au soutien des proches aidants d'âinés et qui participent à améliorer leur qualité de vie. Cette mission est réalisée nationalement, mais aussi grâce à 17 Appuis régionaux déployés partout au Québec, ainsi qu'à une entente spécifique de développement pour les Terres-Cries-de-la-Baie-James.

- 30 -

Renseignements :

Laurie Marcellesi
Conseillère en relations publiques
laurie.marcellesi@winkstrategies.com
(514) 558-3703

Sources :

Chiffres du service Info-aidant
<https://www.lappui.org/Autour-des-proches-aidants/Qui-sont-les-proches-aidants>
www.lappui.org